mont-lozère
communauté de communes

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les
Conseillers Communautaires

Mont Lozère et Goulet, 25 septembre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu :

le vendredi 2 octobre 2026 à 14 heures 30
à la salle communale de Prévenchères

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Arrêté du procès-verbal du 19 juin 2026
- Donner acte des décisions prises par le Président
- Désignation d'un représentant à l'AMF48
- Avis sur le retrait de Saint Flour Communauté du Syndicat « Les Monts de la Margeride »
- Décision modificative du budget principal
- Acquisition de véhicules électriques
- Décision modificative du budget annexe des ordures ménagères
- Travaux en régie
- Rapport sur le prix et la qualité du SPANC – exercice 2025
- Etudes pour la construction de deux salles de sports
- Attribution du marché d'élaboration du plan de massif Mont-Lozère
- Suppression de la benne à encombrants à Belvezet et accès à la déchetterie de Châteauneuf-de-Randon
- Subvention pour la micro-crèche de Villefort pour le second semestre 2026
- Soutien financier exceptionnel pour la MAM de Brenoux
- Participation à l'édition d'un topo-guide du GR de Pays « Tours en Margeride »
- Pérennisation de l'emploi de conseiller numérique
- Création d'emplois d'agent de maîtrise
- Fixation du lieu de la prochaine séance
- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Jean de LESCURE

Communauté de Communes Mont-Lozère
Route du Mont Lozère – Le Bleymard 48 190 MONT LOZERE ET GOULET
04.66.31.68.85 • accueil@ccmontlozere.fr • www.ccmontlozere.fr